



## 62<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 2 – Dialogue interactif renforcé sur le rapport du Rapporteur spécial sur l'Érythrée

#### Intervention du Luxembourg

15 juin 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie le Dr Babiker pour son rapport et pour son engagement tout au long de son mandat.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Nous vous remercions vivement pour votre venue au Luxembourg en janvier 2026. Les entretiens que vous avez pu avoir avec les différentes parties prenantes ont mis en exergue la sévérité de la situation des droits humains en Érythrée, ainsi que la répression transfrontalière. Nous encourageons tous les pays, y inclus ceux hébergeant les réfugiés et demandeurs d'asyles érythréens, à coopérer pleinement avec le mandat.

Votre rapport alerte sur une situation préoccupante des droits humains, marquée par des contextes pénitentiaires inhumains, des disparitions forcées, ainsi qu'une pratique continue du service militaire à durée indéterminée. Enfin, si le simple fait d'appartenir à une foi suffit pour être persécutée, peu de sanctuaires restent. Nous demandons qu'une fin soit mise à ces pratiques qui sont en ouverte violation des droits humains des Érythréens et Érythréennes.

Nous restons particulièrement préoccupés par la présence continue des troupes érythréennes au Tigrée. Les violations graves des droits humains commises fragilisent la sécurité régionale et leur retrait ne doit plus être retardé.

.

Je vous remercie,

201 mots